

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
Nom : SHAMPOOING DOUCEUR EXTREME  
Code du produit : AN110 ; AN111 ; AN112 ; AN113 ; AN114 ; EC110

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Shampoing pour chiots et chatons

**1.2.1 Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

ANJU BEAUTE  
Le Closeau  
56 800 PLOERMEL  
☎ 02.97.74.01.92

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'urgence** : ORFILA/INRS + 33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24 7j/7).  
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy – Hôpital Central : +33 (0)3 83 32 36 36

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Phrases EUH : EUH208 - Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2- methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1),(55965-84-9), peut produire une réaction allergique

**2.3. Autres dangers**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substance**

Non applicable

**3.2. Mélange**

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Reaction mass of Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated and Glycerol	(N° REACH) 01-2119565130-50	0.75 - 3	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des phrases H : voir section 16

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, puis poursuivre le rinçage. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Sable. Eau pulvérisée. Poudre sèche  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1 Pour les non-secouristes

Procédure d'urgence : Eloigner le personnel superflu

#### 6.1.2 Pour les secouristes

Equipe de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage  
Procédure d'urgence : Aérer la zone

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées, puis nettoyer à l'eau additionnée d'un détergent. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Produits incompatibles : Bases fortes, Acides forts  
Matières incompatibles : Sources d'inflammation, Rayons directs du soleil

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants. Éviter toute exposition inutile  
Protection des mains : Porter des gants de protection  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunette de sécurité  
Protection des voies respiratoires : Porter un masque approprié



Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide  
Apparence : opaque  
Couleur : jaune orangé  
Odeur : caractéristique  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 6 – 7 à 25°C ; Pharmacopée Européenne  
Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : 1,01 - 1,03 Pharmacopée Européenne  
Solubilité : Aucune donnée disponible  
Log Pow : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Viscosité, dynamique : 2000 - 5000 cP à 20°C Pharmacopée Européenne  
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes

### 10.4. Produits de décomposition dangereux

Fumées, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

#### Reaction mass of Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated and Glycerol

DL50 orale rat	> 2000mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH : 6 - 7 à 25°C ; Pharmacopée Européenne

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH : 6 -7 à 25°C ; Pharmacopée Européenne

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Reaction mass of Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated and Glycerol

CL50 poisson 1	2.9mg/L
CE50 Daphnie 1	3.8mg/L
EC50 72h algae 1	410mg/L

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Reaction mass of Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated and Glycerol

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Reaction mass of Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated and Glycerol

Potentiel de bioaccumulation	Non établi
------------------------------	------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthode de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable  
N° ONU (IMDG) : Non applicable  
N° ONU (IATA) : Non applicable  
N° ONU (ADN) : Non applicable  
N° ONU (RID) : Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de danger pour le transport (ADR) : Non applicable  
Classe de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable  
Classe de danger pour le transport (IATA) : Non applicable  
Classe de danger pour le transport (ADN) : Non applicable  
Classe de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission : 21/03/2017 Date de révision : 14/03/2017 Version : 1.0

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre : Non applicable  
Transport maritime : Non applicable  
Transport aérien : Non applicable  
Transport par voie fluviale : Non applicable  
Transport ferroviaire : Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1 Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2 Directives nationales

###### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

###### Pays -Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : None of the components are listed

SZW-lijst van mutagene stoffen : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : None of the components are listed

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : None of the components are listed

###### Danemark

Recommandations réglementation danoise : Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208	Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247- 500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1),(55965-84-9), peut produire une réaction allergique

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit